



Commune de Siviriez

Informations pour l'entrée en 1^{ère} Cercle scolaire de Siviriez



Sommaire

1. Introduction
2. Les conséquences sur le parcours scolaire
3. Offres de soutien à l'école enfantine
4. Transports scolaire
5. Dérogation à l'âge d'entrée
6. Les enjeux pédagogiques
7. Les enjeux sociaux
8. Autres informations

1. INTRODUCTION

Âge d'entrée à l'école primaire : 4 ans révolus au 31 juillet

Temps de travail des élèves :	1^{ère} année d'EE :	2^{ème} année d'EE :
8-10 leçons hebdomadaires en commun (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années)	12-14 leçons de 50 minutes 4-5 demi-jours de classe	22-24 leçons de 50 minutes 6 à 7 demi-jours de classe

Organisation du temps de classe	Horaire
Enseignement en alternance uniquement entre les groupes de 1 ^e et 2 ^e année.	Matin : 08h10 - 11h45 Après-midi : 13h50 - 15h30

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
1 ^{ères} 2 ^{èmes}	2 ^{èmes}	1 ^{ères}	1 ^{ères} 2 ^{èmes}	2 ^{èmes}
2 ^{èmes}	2 ^{èmes}		2 ^{èmes}	1 ^{ères}

2. LES CONSEQUENCES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE

L'enfant est soumis à 11 années de scolarité obligatoire.

3. OFFRES DE SOUTIEN A L'ECOLE

- Services auxiliaires scolaires : logopédie, psychologie, psychomotricité
- Accompagnement en pédagogie curative
- Français pour les enfants de langue étrangère

4. TRANSPORTS SCOLAIRES

Les enfants n'habitant pas Siviriez empruntent des bus scolaires.

Ils sont transportés par les véhicules d'HelvéCie SA à Avenches, entreprise mandatée par la commune de Siviriez pour les transports scolaires.

5. DEROGATION A L'AGE D'ENTREE

- Date butoir : enfants nés jusqu'au 31 juillet 2013
- Aucune possibilité d'avancement
- **Démarches pour le report de l'entrée d'une année :**
 - déclaration écrite des parents (30 avril) à l'inspection des écoles

➔ **Inspection des écoles**

Monsieur Sylvain Lang
Route André-Piller 21
1762 Givisiez

sylvain.lang@fr.ch

mentionnant les motifs : circonstances particulières (maladie, accident, maturité insuffisante...)

- entretien obligatoire de l'inspecteur avec les parents avant d'accorder la dérogation
- les enfants accomplissent de toute façon 2 ans d'école enfantine

6. LES ENJEUX PEDAGOGIQUES

L'attachement, la confiance en soi, le niveau de stimulation culturelle, la communication, les langages sont appris en grande partie dans la famille.

L'école va rebondir, va propulser

- ❖ reconnaître les spécificités de cette « école première »
- ❖ améliorer la réussite scolaire des élèves
- ❖ assurer un dépistage précoce des difficultés

7. LES ENJEUX SOCIAUX

- ❖ socialiser les enfants
- ❖ réduire les inégalités sociales
- ❖ promouvoir une politique d'aide à la famille
- ❖ renforcer l'égalité des chances

Les buts :

- ❖ permettre des expériences variées
- ❖ offrir un espace de découvertes riche et stimulant
- ❖ renforcer des occasions de rencontres entre familles, professionnels et enfants qui soient un plaisir pour chacun

Les domaines d'apprentissage privilégiés en 1^e année :

- la socialisation
- les perceptions
- les activités de mouvement
- le langage
- les activités créatrices



8. AUTRES INFORMATIONS

Vous ne recevrez pas de formulaire d'inscription, l'école enfantine étant obligatoire, les enfants sont automatiquement inscrits dans notre école. Tous les parents concernés par la prochaine rentrée scolaire sont invités à une séance d'informations au mois de mars avec les enseignantes, le groupe transitoire et l'AES.

Droits et devoirs des partenaires de l'école

- Obligation de fréquentation
- Parents responsables du respect de l'horaire (ponctualité)
- Sur le chemin de l'école responsabilité des parents
- Surveillance assurée par les enseignants 10 mn avant et après l'école et durant la récréation
- Absences: à annoncer avant le début des classes (certificat médical dès 5 jours)
- 14 semaines de vacances scolaires, donc aucune demande de congé avant ou après celles-ci
- Vacances: respect du calendrier consultable sur le site de la DICS
- Congés spéciaux exceptionnels : décès, maladie, regroupement familial pour événement officiel à l'étranger (mariage, baptême...) avec preuves à l'appui à demander à la responsable d'établissement via le formulaire:
→ direction.ep.siviriez@fr.educanet2.ch

Contact pour des informations complémentaires :

Géraldine Crausaz

Responsable d'établissement

courriel : direction.ep.siviriez@fr.educanet2.ch

☎ 079 238 09 62

Site internet : www.ecole-siviriez.ch